

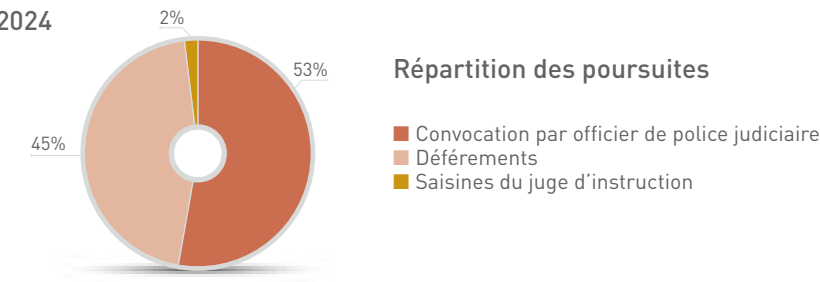
JUSTICE DES MINEURS



ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Nombre de mineurs déférés*	Taux de réponse pénale
2024	7 235	4 641	1 324	1 313	73,23%
2023	6 904	4 975	1 848	1 175	78 %
2022	6 705	4 996	2 685	890	88 %

*les chiffres concernent seulement la division des mineurs.



Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2024	1 814	1 377	2
2023	1 410	1 315	2
2022	1 452	968	3

Juges des enfants

	Décisions d'application des peines
2024	620
2023	765
2022	764

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE

Maisons de justice et du droit

Points d'accès au droit	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Maison de justice et du droit	6	59 223
Points d'accès aux droit	32	-
Service d'accueil unique du justiciable		125 125

Aide juridictionnelle

	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision
2024	20 576	69
2023	17 273	61
2022	33 041	102,02

*Nombre de décisions AJ rendues hors commissions d'office : 14885 en 2021, 17936 en 2022, 15334 en 2023

EFFECTIFS

	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	146	149
Magistrats du parquet	61	59
Fonctionnaires tribunal judiciaire	500	477
Fonctionnaires tribunaux de proximité	71	67

	Nombre
Avocats	639
Conciliateurs	23

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY
173, avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny
Téléphone 01 48 95 13 93 - www.cours-appel.justice.fr/paris

COUR D'APPEL DE PARIS



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

ACTIVITÉ 2024

INTRODUCTION

L'activité du tribunal judiciaire de Bobigny pour l'année 2024 a été marquée par plusieurs défis relevés par l'ensemble des magistrats et des fonctionnaires qui ont fait preuve, une nouvelle fois, d'un engagement constant.

Cette mobilisation s'est particulièrement révélée au cours de l'été 2024 durant lequel chacun s'est mobilisé à l'occasion des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. En renforçant toutes les permanences du parquet et en diversifiant ses orientations immédiates, en augmentant sa capacité pénale de plus de 30 % pour les audiences de comparution immédiate pendant l'été, de 125 % pendant la stricte période des JO et de 66 % pour le service du JLD pénal, le tribunal a pu traiter la délinquance habituelle du ressort dans des conditions plus satisfaisantes. Le parquet a mené un travail de rationalisation et de mise à jour de sa politique pénale, en lien avec une harmonisation voulue par le parquet général, en matière notamment de circulation routière, de stupéfiants et d'atteintes aux biens.

Le recrutement au parquet d'une attachée de justice dédiée au soutien de la politique pénale en matière de saisie a permis d'encore progresser en la matière. Par exemple, il a permis la mise en place d'un dispositif avec TRACFIN ayant conduit à la saisie de 12,7 millions d'euros supplémentaires.

Un an après la création de la 31e chambre correctionnelle, au cœur du nouveau pôle spécialisé en matière de violences intrafamiliales résultant d'un projet de juridiction visant à doter ce contentieux d'un traitement coordonné entre tous les services du parquet et du siège ayant à connaître de ces infractions, le stock des ORTC en la matière a été apuré. De manière générale, le stock d'ORTC, de 599 en 2022 est, à fin décembre 2024, de 240. Le service des affaires familiales a vu la création d'un 12e cabinet du juge aux affaires familiales, avec l'affectation de 2 magistrats qui sont à la fois au sein du service des affaires familiales et au sein des chambres correctionnelles VIF, participant au renforcement du pôle VIF.

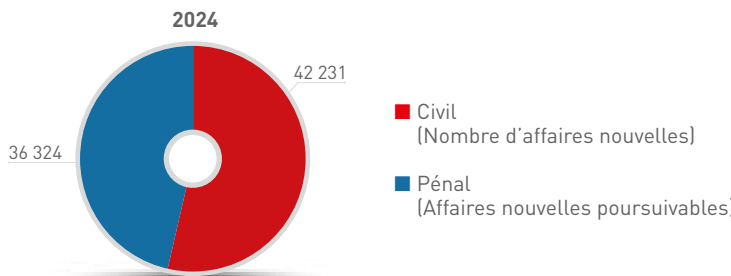
Le pôle VIF est désormais pleinement opérationnel, avec 3 magistrats coordonnateurs du siège et du parquet, 7 attachées de justice, des outils juridiques, informatiques et une doctrine d'emploi qui est régulièrement réfléchie et adaptée lors des comités de pilotage. Le suivi toujours plus attentif des enquêtes en la matière par le parquet, a permis de considérablement renforcer l'utilisation des outils de protection des victimes : éviction du conjoint violent, attribution de téléphones grave danger notamment, et d'accélérer leur jugement.

L'année 2024 a également été marquée par une densification des audiences pénales de plusieurs jours, dites « audiences spéciales », pour juger de dossiers d'une grande complexité exigeant un traitement spécifique, mobilisant 183 jours d'audiences en 2024 (ce qui représente une augmentation de plus de 90 % par rapport à 2021). Cette tendance au jugement de dossiers d'envergure marque une évolution de la structuration de l'activité pénale nécessitant un renforcement organisationnel de la capacité de lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic.

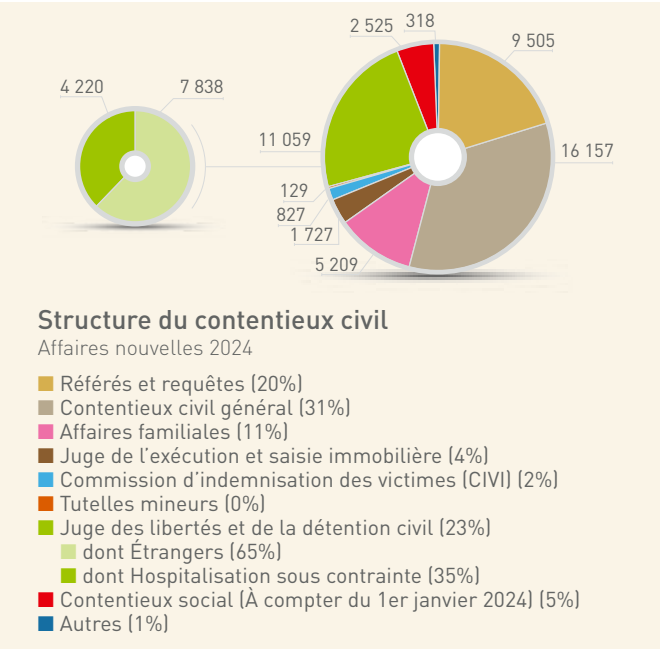
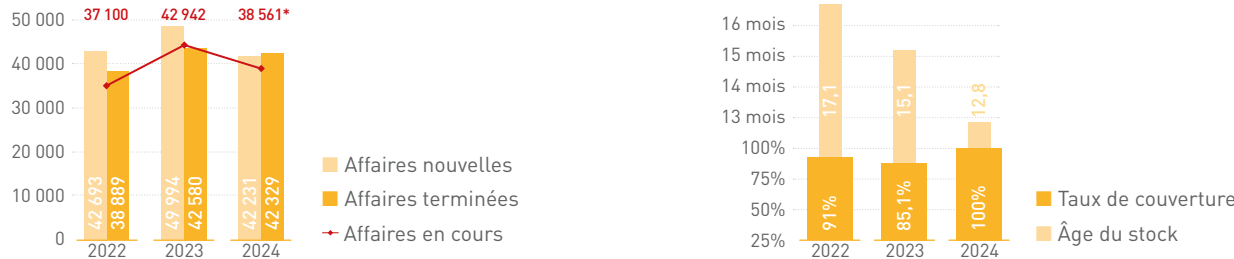
L'extension de 13000 m2 à l'horizon 2028 permettra à la juridiction d'être à la hauteur de l'activité judiciaire tant pénale que civile de notre ressort et du renforcement nécessaire de la capacité de jugement en matière correctionnelle, facilitant les échanges avec les avocats, les associations, la protection judiciaire de la jeunesse, l'administration pénitentiaire et les forces de sécurité intérieure qui travaillent au quotidien dans ces espaces judiciaires.

Pour améliorer l'accueil des justiciables, le conseil de juridiction s'étant tenu fin novembre a institué un comité des usagers.

Les chefs de juridiction



SERVICE CIVIL



AFFAIRES SOCIALES

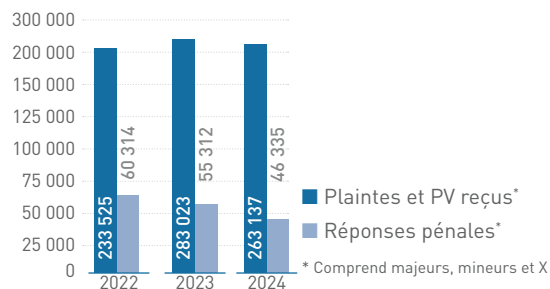


JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

Décisions rendues	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2024	3 417	8 412	5 946	892	5 016	10 340	13 991	9 518
2023	3 235	9 999	5 490	1 293	3 209	10 694	13 400	8 591
2022	3 624	11 367	6 225	998	2 783	10 743	12 603	10 378



SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2024	157 502	62 131	8 687	55,12%
2023	160 788	69 973	12 736	55,17 %
2022	95 285	60 777	16 627	63,95 %

MODALITÉS DES POURSUITES



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2024	21 316	1 233	91
2023	23 174	1 125	68
2022	19 630	1 095	65

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2024	483	434
2023	448	427
2022	456	539

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2024	7 007	5 065	4
2023	5 855	4 510	6
2022	6 849	3 875	13

Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont placement sous contrôle judiciaire
2024	8 168	1 609
2023	6 490	2 009
2022	6 139	1 625